

## Une opération de dragage dans le port de Guidel

**Lorient Agglomération lance des travaux du 1er au 15 février 2025 afin de garantir la sécurité et la navigation des bateaux dans le port**

Afin d'entretenir le port de plaisance de Guidel, des opérations de dragage se dérouleront du 1<sup>er</sup> janvier au 15 février 2025 dans une période prévue par le cadre réglementaire et durant laquelle l'incidence sur la biodiversité est réduite.

Le dragage se fera par rejet hydraulique des sédiments grâce une canalisation qui sera posée sur l'estran à compter de la mi-décembre. Les sédiments seront ainsi évacués à la sortie de l'estuaire, deux fois par jour, à marée descendante. L'analyse des sédiments a en effet révélé une qualité satisfaisante pour que les services de l'Etat autorisent ce type de rejet.

La plage restera accessible durant les travaux et la conduite sera signalée par des bouées maritimes à marée haute. Quelques légères nuisances sonores peuvent intervenir, notamment lors de travaux de nuit prévus et autorisés par arrêté municipal des communes de Guidel et Clohars-Carnoët.

Durant ces travaux, la Sellor, gestionnaire du port pour le compte de Lorient Agglomération, prévoit quelques déplacements de bateaux. Elle en informera directement les propriétaires.

Volume prévisionnel de dragage : 10 000m<sup>3</sup>

Montant prévisionnel des travaux : 212 165 € HT

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

